

Souscription d'un abonnement à l'eau potable et assainissement

(Document à compléter en lettres MAJUSCULES)

Titulaire du contrat :

Particulier

L'Abonné, titulaire du contrat : (joindre la copie de votre pièce d'identité)

- Nom : Prénom :
- Date de Naissance :/...../..... Lieu de Naissance :
- Téléphone :
- Je serai averti, par sms, des informations du Service des Eaux de Grand Lac (coupure d'eau, travaux...)*
- Courriel :

Le co-abonné, co-titulaire du contrat :

- Nom : Prénom :
- Téléphone :

Professionnel : (joindre la copie de la pièce d'identité du représentant légal + extrait Kbis)

- Dénomination ou raison sociale :
- Enseigne Commerciale :
- N° de Siret :
- Nom et prénom du représentant légal de la société :
- Téléphone :
- Je serai averti, par sms, des informations du Service des Eaux de Grand Lac (coupure d'eau, travaux...)*
- Courriel :

Logement / local alimenté en eau potable :

- N° : Rue du branchement :
- Bâtiment : Etage : N° Apt :
- Code Postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente de l'adresse du branchement ci-dessus) :

- Destinataire de la facture :
- N° : Rue :
- Code Postal : Ville :

Début du contrat :

- Date de remise des clefs :
- Numéro du compteur :
- Relevé de compteur à la date d'arrivée : **en m³**

Le compteur est inaccessible illisible autre :

Si vous ne pouvez pas effectuer le relevé, un technicien se déplacera, l'intervention sera payante – Tarifs en vigueur



Renseignements complémentaires :

- Nombre de personnes dans le logement :
- Résidence : principale secondaire
- Etes-vous propriétaire du logement
 oui
 non, merci de préciser le nom du propriétaire ou de l'agence en charge de la location :
.....

Facture / Paiement :

La facture est transmise annuellement par courrier postal.

Si vous optez pour la mensualisation (voir conditions en pièce jointe), merci de compléter le mandat ci-joint et nous le retourner accompagné de votre RIB. Après étude de votre dossier, un échéancier vous sera transmis par mail, avec les dates et montants prélevés.

Résiliation :

A la remise des clés du logement ou local, pensez à effectuer le relevé de compteur !

Vous restez redevable de votre abonnement et des consommations jusqu'à transmission du formulaire de résiliation. Vous disposez de 15 jours pour le compléter, accessible sur le site : <https://grand-lac.fr/au-quotidien/grand-lac-pratique/demarches-en-ligne/eau-potable/resiliation-de-labonnement-a-leau-potable>.

Dès mise à jour du dossier, le contrat d'abonnement à l'eau potable et à l'assainissement vous sera transmis par mail. Le règlement en vigueur et les tarifs associés à la commune sont consultables sur le site internet www.grand-lac.fr.

Vous n'avez pas d'eau dans le logement / le local ?

Le manque d'eau peut être dû à la fermeture de votre robinet après compteur.

Assurez-vous qu'il est ouvert !

A défaut, le service des eaux procèdera à la réouverture de votre branchement, après réception du présent document dûment complété et signé, dans les 3 jours ouvrés.

Horaires du Service des Eaux :

Le Service des Eaux de Grand Lac est disponible du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 au **04.79.61.74.74**. (Pour les interventions d'urgence, une astreinte technique est disponible à ce même numéro en dehors des horaires d'ouverture des bureaux).

Justificatifs obligatoires à joindre à toute demande :

- La pièce d'identité du titulaire
- Pour une société un extrait Kbis de moins de 3 mois + la pièce d'identité du représentant légal

Je certifie l'exactitude des données renseignées.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement en vigueur et des tarifs associés à la commune.

Je m'engage à me conformer au règlement de service en vigueur.

Date :

Signature :

Le Service des Eaux



Vos données personnelles sont recueillies et traitées par GRAND-LAC à seule fin d'exécution d'une relation professionnelle et s'opèrent dans cette seule finalité et pour la durée nécessaire à cette relation. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit de consultation, d'opposition, de rectification et de suppression. Vous pouvez les exercer sur simple demande par email à l'adresse rgpd@grand-lac.fr. Ce message et toutes les pièces jointes sont établis à l'intention exclusive de ses destinataires et sont confidentiels. Si vous recevez ce message par erreur ou s'il ne vous est pas destiné, merci de le détruire ainsi que toute copie de votre système et d'en avertir immédiatement l'expéditeur. Toute lecture non autorisée, toute utilisation de ce message qui n'est pas conforme à sa destination, toute diffusion ou toute publication, totale ou partielle, est interdite et pourra faire l'objet de sanctions.

MANDAT DE PRELEVEMENT

SEPA MENSUEL

La souscription de la mensualisation sera possible à réception :

- du présent document obligatoire **complété et signé**
- du RIB joint précisant les mentions IBAN et BIC

DESIGNATION DU CREANCIER GRAND LAC - Service des Eaux 1500 Boulevard Lepic - CS 20606 73106 AIX LES BAINS CEDEX	IDENTIFIANT CREANCIER SEPA FR88ZZZ82276F
---	--

En signant ce mandat, vous autorisez GRAND LAC à prélever sur votre compte, de façon permanente les sommes dues. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Type de contrat : ***Paiement Récurrent / Répétitif*** – Date de prélèvement : ***le 12 du mois***

LE DEBITEUR

A renseigner

Nom du titulaire du contrat :

Nom du titulaire du compte bancaire (si différent du titulaire du contrat) :

Adresse complète du branchement :

Code postal et Ville :

N° compteur :

Téléphone :

Mail :

L'adresse mail permet de vous transmettre votre échéancier précisant le montant des prélèvements.

DESIGNATION DU COMPTE A PRELEVER

A renseigner obligatoirement

Identification Internationale (IBAN)

Identification Internationale de la banque(BIC)

Nom et adresse de votre banque où se feront les prélèvements :

.....

Fait à :
Le :

Signature :

MERCI DE JOINDRE VOTRE RIB

Les informations pourront donner lieu à l'exercice, par l'abonné, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

LES CONDITIONS DE MENSUALISATION

1. Relève des compteurs et facturation du solde

En choisissant la mensualisation vous réglerez en dix fois votre facture d'eau sur la base de la relève annuelle de votre compteur. L'index relevé permettra de déterminer le solde restant à prélever, déduction faite des neuf mensualités déjà réglées.

2. Répartition des mensualités

Avec la mensualisation, pour un cycle complet, vous serez prélevé automatiquement pendant 10 mois non consécutifs :

- 9 acomptes mensuels dans les mois qui précèdent la facture, basés sur la moyenne de votre consommation
- Pas de prélèvement le mois précédant la facture de solde.
- Prélèvement de la facture de solde avec transmission du nouvel échéancier.
- Pas de prélèvement le mois suivant la facture de solde.
- Reprise des 9 acomptes mensuels le mois suivant.

3. Factures

Vous ne recevrez pas de facture pour les acomptes mensuels. Vous recevrez la facture de solde sur laquelle seront déduites les mensualités déjà prélevées.

4. Echéancier

Un échéancier fixant le montant de vos mensualités vous sera transmis après réception du mandat de prélèvement mensuel complété et d'un RIB.

L'échéancier de l'année suivante sera transmis avec la facture de solde.

5. Montant des échéances

Le montant des échéances sera fixé par le service des eaux en fonction de vos consommations antérieures. Pour les nouveaux abonnés, une estimation de votre consommation sera faite en fonction du nombre de personnes dans le foyer. **Le montant de l'acompte ne pourra être inférieur à 5€ par mois.**

Selon l'évolution de votre consommation, un ajustement de vos acomptes mensuels sera fait automatiquement l'année suivante, sauf avis contraire de l'abonné.

Une demande d'ajustement peut être faite par l'abonné si votre consommation d'eau varie, notamment suite à la modification de la composition de votre foyer.

6. Dates de prélèvements

Le montant de votre mensualité sera prélevé le 12 du mois.

7. Changement de coordonnées bancaires

L'abonné qui change de compte bancaire, d'agence ou de banque, doit faire parvenir au service des eaux un relevé d'identité bancaire, dans les meilleurs délais. Le changement de compte bancaire sera effectif sous 15 jours à compter de la réception des documents.

8. Interruption – Rejet

Vous pouvez interrompre la procédure de prélèvement sur simple demande écrite sur l'adresse mail sde.facturation@grand-lac.fr ou par courrier à l'attention de Grand Lac - Service des Eaux Facturation - 1500 boulevard Lepic - 73100 AIX LES BAINS.

Il sera mis fin automatiquement aux acomptes mensuels après 2 rejets de prélèvements pour le même usager. Une nouvelle demande pourra être effectuée après réception de la facture.

9. Remboursement du trop perçu

Lors de l'établissement de votre facture de solde, s'il apparaît que votre consommation a diminué, le trop-perçu vous sera remboursé par le régisseur de Grand Lac.

Le montant des acomptes mensuels de l'année suivante sera alors diminué.

Formulaire de rétractation du contrat d'abonnement à l'eau potable et assainissement

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat d'abonnement à l'eau potable et à l'assainissement sans donner de motif dans un délai de 14 jours à compter de sa conclusion. Le délai de rétractation expire 14 jours après le jour de la conclusion du contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté :

- par lettre recommandée à l'attention du Service des Eaux de Grand Lac 1500 Boulevard Lepic 73100 AIX LES BAINS
- par courrier électronique avec confirmation de lecture sur l'adresse mail servicedeseaux@grand-lac.fr
- en remplissant et transmettant au service des eaux, le formulaire ci-dessous

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit de transmettre votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Effets de rétractation :

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, vous devrez nous payer un montant proportionnel à ce qui vous a été fourni jusqu'à la réception du formulaire de rétractation par le service des eaux.



Formulaire de rétractation à nous retourner uniquement en cas de rétractation

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire dans un délai de 14 jours après la conclusion de votre contrat, uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat (c'est-à-dire renoncer à votre abonnement).

Nom et prénom du/des titulaire/s du contrat :

ou

Dénomination – Raison sociale :

sollicite / sollicitons par la présente ma / notre rétractation du contrat portant sur la fourniture d'eau et le traitement de l'assainissement.

Adresse du logement / local alimenté en eau potable :

N° : Rue du branchement :

Code Postal : Ville :

Date :

Signature :

[Service des Eaux – Relation Usagers](#)

N° d'appel : 04 79 61 74 74

Courriel : servicedeseaux@grand-lac.fr

Site internet : <https://grand-lac.fr/eau/>